

PARIS LE 28 FEVRIER 2018

UN « NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE FRANÇAIS » PROPOSE PAR LE GOUVERNEMENT

A la suite du rapport remis au Gouvernement le 15 février 2018 par Jean-Cyril Spinetta sur la situation du système ferroviaire, le Premier ministre Edouard Philippe a exposé, dans le cadre d'une conférence de presse ce lundi 26 février 2018, les grandes lignes d'« un nouveau pacte ferroviaire français » selon 4 axes majeurs :

- Réorganiser le groupe ferroviaire pour une meilleure efficacité : dans ce cadre, la question de l'évolution du statut juridique du groupe sera abordée, notamment la possibilité d'une transformation en société nationale à capitaux publics ; le Gouvernement réaffirme néanmoins que cette transformation « serait l'inverse d'une privatisation puisque l'Etat détiendrait des titres incessibles ».
- Etudier la question du statut des futurs cheminots : mettre fin au recrutement sous le statut de cheminot, en parallèle de l'ouverture d'une négociation au niveau de la branche ferroviaire.
- Faire de la SNCF un groupe plus performant en améliorant son efficacité industrielle et en réduisant ses coûts ;
- Réussir l'ouverture à la concurrence.

Sur la question de la dette, le Premier ministre a indiqué que l'Etat prendrait « sa part de responsabilité avant la fin du quinquennat pour assurer la viabilité économique du système ferroviaire », dès lors que la SNCF y aura contribué.

Cette réforme, dont le Gouvernement a indiqué qu'elle sera finalisée avant l'été 2018, fera l'objet d'une série de concertations menées par la Ministre chargée des Transports qui associeront, selon les thèmes, les représentants des usagers, des régions, les organisations syndicales et professionnelles représentatives, les ONG, l'autorité de régulation et la direction de la SNCF.

SNCF Réseau invite toute personne intéressée, y compris ses investisseurs obligataires, à suivre toutes les évolutions liées à l'actualité du groupe.

La conférence de presse du Premier ministre du 26 février 2018 est disponible à l'adresse suivante : <http://www.gouvernement.fr/partage/10001-point-presse-sur-la-reforme-du-systeme-ferroviaire>

Contacts :

Audrey Breton – Contact Presse,
audrey.breton@reseau.sncf.fr

Guillaume Hintzy – Trésorier Groupe, Directeur des Financements et de la Trésorerie,
guillaume.hintzy@reseau.sncf.fr

Présentation SNCF Réseau

Au sein du groupe SNCF, l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, SNCF Réseau gère, maintient, développe et commercialise les services offerts par le Réseau Ferré National. Il est le garant de la sécurité et de la performance de plus de 30 000 km de lignes, dont 2 600 km de Lignes à Grande Vitesse. Il est le garant de l'accès au réseau et aux infrastructures de services pour ses 38 clients dans des conditions transparentes et non discriminatoires : 26 entreprises ferroviaires circulent sur le réseau et 12 autres entreprises, appelées candidats autorisés (opérateurs de transport combiné, ports, etc.), commandent des sillons qu'elles confient ensuite à l'entreprise ferroviaire de leur choix. SNCF Réseau, compte 55 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros en 2017.